

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

DSP CONCESSION DE PLAGE  
**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION D'EXPLOITATION DU LOT DE  
PLAGE N°2 – « PETITE COSSE »**

**A - Identification du Concessionnaire**

**COMMUNE DE VIAS**

6, place des Arènes  
34450 VIAS

Représentée par son Maire :  
Maître Jordan DARTIER.

**B - Identification de l'exploitant (sous concessionnaire).**

**SAS PLAYA WATERSPORTS**

**Siège social : 6, impasse des Bleuets – 34450 VIAS**

Exploitée par M. Alexandre VERDIER

**C - Objet de la convention.**

■ **Objet**

La Commune de VIAS, Concessionnaire des plages de VIAS, sous-traite, par l'intermédiaire d'un contrat de concession le lot de plage n°2 dénommée « petite Cosse » à Vias-plage à la Société SAS PLAYA WATERSPORTS, l'exercice des droits et obligations intéressant la partie de la plage délimitée en annexe du contrat, soit une superficie de 400 m<sup>2</sup>, selon la répartition suivante :

- 360 m<sup>2</sup> réservés aux activités balnéaires (minimum 60 % de la surface totale du lot)
- 40 m<sup>2</sup> de bâti clos et couvert (maximum autorisé : 80 m<sup>2</sup>).

■ **Date de signature de la convention : 31 mars 2022**

■ **Durée de la sous concession : 6 ans à partir de 2022**

■ **Montant de la redevance d'exploitation : 6 000 € par an.**

La commune de VIAS autorise l'Exploitant à installer le matériel d'infrastructure dénommé « Location de matériel de plages et d'engins nautiques ou pas, motorisés ou non avec activité accessoire de vente de boissons et de glaces conditionnées à emporter » nécessaire à l'exploitation de son activité.

Concernant l'activité principale de référence « location de matériels de plages et d'engins nautiques non motorisés », le tableau ci-après coche le détail des activités autorisées sur le présent lot par la Commune.

<b>Activité principale : Locations de matériels et engins</b>		<b>Autres</b>	
		<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b><i>Activités liées à l'exploitation des bains de mer :</i></b>			
<b><u>Location de matériels :</u></b>			
	Tentes		<b>x</b>
	Parasols	<b>x</b>	
	Cabines		<b>x</b>
	Transats, Matelas, Chaises longues	<b>x</b>	
	Paravents	<b>x</b>	
<b><u>Location de matériels et engins de plages non motorisés :</u></b>			
	Canoës	<b>x</b>	
	Pédalos	<b>x</b>	
	Paddles	<b>x</b>	
<b><u>Location de matériels et engins de plages tractés par un bateau :</u></b>			
	Flyfish	<b>x</b>	
	Bouées flottantes	<b>x</b>	
	Wakeboards	<b>x</b>	
	Foil	<b>x</b>	
	Banane flottante	<b>x</b>	
	Ski nautique	<b>x</b>	
	Parachute ascensionnel	<b>x</b>	
	Canapés	<b>x</b>	
<b><u>Location de matériels et engins de plages motorisés type VNM au regard de la division 240 :</u></b>			
	Jet ski	<b>x</b>	
	Randonnée, baptême	<b>x</b>	
<b><u>Activité d'enseignement :</u></b>			
	Planches à voile		<b>x</b>
	Dériveur léger		<b>x</b>
	Catamarans		<b>x</b>
	inclus engins motorisés type Zodiac ou hors-bord pour la sécurité		
<b><u>Activité de location et de gardiennage de matériel de sport nautique</u></b>			<b>x</b>
<b><i>Activités de jeux de plages :</i></b>			
<b><u>Activités ludiques pour enfants :</u></b>			
	Jeux d'enfants, installations ludiques démontables		<b>x</b>
	Sports de plages		<b>x</b>
	Trampolines		<b>x</b>
	Jeux gonflables		<b>x</b>
<b><i>Activités annexes de service :</i></b>			
	Vente d'articles de plages en dépannage sans installations spécifiques		<b>x</b>

## D - Objet de l'avenant.

Accusé de réception en préfecture  
034-213403322-20240502-2024-05-02-1b-DE  
Date de réception préfecture : 06/05/2024

■ Modification introduite par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet d'autoriser :

- La location de planches nautiques à propulsion électrique. Ces dernières entrent dans la catégorie de location de matériels et engins de plages motorisés type VNM, au regard de la Division 240 (règles de sécurité applicables à la navigation de plaisance en mer sur des embarcations de longueur inférieure ou égale à 24 mètres),
- L'installation de panneaux solaires sur le bâtiment de la concession pour permettre la recharge des batteries des planches nautiques. La concession de plage du lot 2, se trouve en zone NER au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Les travaux devront donc faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme conforme au PLU et aux spécifications du guide de recommandations du CAUE 34.

Ces modifications ne remettent pas en cause l'économie générale du contrat. L'emprise ainsi que la superficie de la concession de plage demeurent inchangées.

Le tableau autorisant les activités sera modifié comme suit :

Activité principale : Locations de matériels et engins	Autorisée	
	Oui	Non
<b>Activités liées à l'exploitation des bains de mer :</b>		
<b>Location de matériels :</b>		
Tentes		x
Parasols	x	
Cabines		x
Transats, Matelas, Chaises longues	x	
Paravents	x	
<b>Location de matériels et engins de plages non motorisés :</b>		
Canoës	x	
Pédalos	x	
Paddles	x	
<b>Location de matériels et engins de plages tractés par un bateau :</b>		
Flyfish	x	
Bouées flottantes	x	
Wakeboards	x	
Foil	x	
Banane flottante	x	
Ski nautique	x	
Parachute ascensionnel	x	
Canapés	x	
<b>Location de matériels et engins de plages motorisés type VNM au regard de la division 240 :</b>		
Jet ski	x	
Randonnée, baptême	x	
Planches nautiques à propulsion électrique	x	
<b>Activité d'enseignement :</b>		
Planches à voile		x
Dériveur léger		x
Catamarans		x
inclus engins motorisés type Zodiac ou hors-bord pour la sécurité		
<b>Activité de location et de gardiennage de matériel de sport nautique</b>		<b>x</b>

<b>Activités de jeux de plages :</b>		Accusé de réception en préfecture 034-213403322-20240502-2024-05-02-1b-DE Date de réception préfecture : 06/05/2024	
<b>Activités ludiques pour enfants :</b>			
Jeux d'enfants, installations ludiques démontables			<b>x</b>
Sports de plages			<b>x</b>
Trampolines			<b>x</b>
Jeux gonflables			<b>x</b>
<b>Activités annexes de service :</b>			
Vente d'articles de plages en dépannage sans installations spécifiques			<b>x</b>

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :  
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

### E - Signature de l'exploitant (sous concessionnaire).

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

### F - Signature du concessionnaire.

**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*